

**ACOOA**  
Alliance des Coopératives Agricoles



# Subir ou agir ?

## L'agriculture est (re)devenue un enjeu planétaire :

- 9 milliards d'humains à nourrir en 2050,
- des ressources naturelles qu'il faut respecter et préserver
- une nouvelle « économie verte » (énergies, matériaux) qui monte en puissance

## L'agriculture et l'agroalimentaire sont des fleurons de l'économie nationale

- l'une des rares sources d'excédent pour la balance commerciale française
- un secteur qui multiplie les innovations malgré la crise

### Mais en toile de fond des menaces se précisent :

- les agriculteurs captent insuffisamment la valeur ajoutée de leur travail et de leurs produits
- l'économie agricole est confrontée à une forte volatilité qui génère financiarisation et spéculation
- face à ses compétiteurs sur la scène internationale, l'Europe ne se dote d'aucune stratégie conquérante, alors qu'elle bénéficie d'atouts sans équivalent et que son modèle alimentaire fait référence en termes de sécurité et de diversité
- les performances de nos entreprises sont fragilisées, leur compétitivité s'affaiblit

## A contre courant du pessimisme ambiant, notre vision est résolument offensive et constructive

- la mondialisation et l'économie verte ouvrent des perspectives prometteuses, dont certaines sont à peine explorées,  
nous voulons revaloriser notre offre agricole et alimentaire
- les potentiels de l'agriculture et des agriculteurs sont réels mais bridés  
nous devons pleinement assumer nos responsabilités face à la nécessité de nourrir le monde

Parce que coopérer veut dire agir ensemble, la coopération agricole française et les entreprises qui la composent ont décidé de relever ces défis en créant ACOOA.

### Notre ambition :

mobiliser les forces coopératives  
autour d'un nouveau modèle  
créateur de valeurs économiques  
et sociales pour le futur  
de l'agriculture, de ses Hommes  
et de ses territoires.

Ouverte à toutes les énergies positives, ACOOA est une association née en juin 2011 de la volonté de deux grands acteurs de la coopération agricole



Syndicat national d'entreprises, COOP de France est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires et agro industrielles françaises.

Porte-voix politique et force de propositions auprès des pouvoirs publics français et européens, des médias et de la société civile, COOP de France a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique.

### Poids économique de la coopération en 2011

- 2 900 entreprises coopératives, unions et Sica dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et industriels
- 13 000 CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)
- 82,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires (Coopératives et leurs filiales)
  - 40 % de l'agroalimentaire français
  - 160 000 salariés
- 3 agriculteurs sur 4 adhèrent au moins à une coopérative

Qui sommes nous ?



Union de coopératives agricoles, INVIVO est un acteur économique majeur dans quatre métiers :

- les semences et l'agrofourmiture,
- la nutrition et santé animales,
- le commerce international des grains,
- la distribution verte.

*Premier groupe coopératif agricole français, INVIVO a réalisé sur l'exercice 2010/2011 un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros et emploie plus de 6 300 collaborateurs dans le monde.*

*L'Union INVIVO rassemble 271 coopératives adhérentes.*

Opérateur de référence dans chacun de ses métiers, INVIVO poursuit deux grandes missions : favoriser l'expression des potentialités de l'agriculture et créer de la valeur pour ses coopératives adhérentes et ses clients, pour le monde agricole et pour la société toute entière.

En rassemblant le **savoir-faire économique** d'INVIVO et l'**action politique** de COOP de France, ACOOA constitue une **plate-forme consolidée de compétences** pour :

**AMPLIFIER  
LA « VOIX DE LA COOPÉRATION »**

au sein des organes  
de décision nationaux  
et internationaux  
en étant force  
de propositions

**RENFORCER NOS CAPACITÉS  
D'EXPRESSION**

et promouvoir la modernité  
du modèle d'entreprise  
coopérative

**DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE  
DE LA « CONNAISSANCE  
ET DU SAVOIR »**

pour dynamiser  
la gouvernance et nourrir  
l'innovation  
de projets

**ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ  
ÉCONOMIQUE**

des coopératives  
et des coopérateurs  
en proposant des solutions  
nouvelles créatrices  
de valeurs ajoutées

## Et concrètement ?

D'ores et déjà, les énergies se mobilisent et les chantiers s'ouvrent sur 4 priorités :

**REPRESENTATION**

Intensifier la présence  
et le lobbying des coopératives  
auprès des institutions françaises  
et européennes ainsi que  
dans les organisations  
internationales

**COMMUNICATION**

Construire et proposer un plan  
de communication puissant  
et unitaire à destination  
des publics internes et externes  
de la coopération

**FORMATION**

Fédérer l'offre nationale  
et régionale de formation,  
l'enrichir de disciplines novatrices  
et la promouvoir auprès des élus,  
cadres et techniciens  
des entreprises coopératives

**EXPORTATION**

Etudier le développement  
des débouchés des coopératives  
à l'international pour les filières  
qui en expriment le souhait.  
*Premier cas concret à l'étude :  
le commerce extérieur des caves  
coopératives viticoles*

**Une alliance,  
dans quel but ?**

# Avec quelle gouvernance ?

La gouvernance d'ACOOA est à l'image de son ambition : unifiée.

**Présidence et Direction générale sont communes aux 3 entités :**

ACOOA / COOP de France / INVIVO

Président : Philippe MANGIN

Directeur Général : Patrice GOLLIER

**Le Conseil d'Administration d'ACOOA** réunit le Conseil Fédéral de COOP de France et le Conseil d'Administration d'INVIVO.

Aux côtés du Président et du Directeur Général, son bureau est composé de deux Vice Présidents

(Jérôme CALLEAU – Président de la CAVAC et Président délégué d'INVIVO et Michel PRUGUE - Président du groupe coopératif MAISADOUR),  
d'une Secrétaire Générale (Yvette THOMAS - Présidente de la fédération interrégionale COOP de France Centre Atlantique Limousin)  
et d'un Trésorier (Régis SERRES - Président délégué d'ARTERRIS).

**Un comité d'éthique et de surveillance** a été constitué. Chargé notamment d'empêcher tout conflit d'intérêts entre ACOOA et les coopératives, il peut être saisi dès lors que 25 % des administrateurs en font la demande.

**La 1<sup>ère</sup> Convention commune d'ACOOA** se tiendra en décembre 2012  
à l'occasion des Assemblées Générales de COOP de France et d'INVIVO.

Les défis qui nous attendent ne peuvent être relevés que par une action collective des coopératives encore plus performante et concertée au niveau national.

**ACOOA**  
Alliance des Coopératives Agricoles



43, rue Sedaine - CS 91115  
75538 Paris cedex 11  
Tél. : 01 44 17 57 00  
contact@acooa.coop  
**www.acooa.coop**